

Altwiller

N° 12

Décembre 98

E d i t o

Nous voilà au terme d'une année écoulée. Année qui aura connu son lot de joies mais aussi de peines. Année de satisfactions mais aussi, sûrement, de déceptions. Ainsi, va la vie !

Nous voilà au seuil d'une année nouvelle. La dernière de ce millénaire, celle que nous mettrons à profit pour les derniers préparatifs de ce jour solennel dont la Tour Eiffel décompte jour après jour l'échéance. L'année où nous verrons le FRANC cohabiter avec l'EURO, avant de lui céder définitivement sa place en 2002. Evénement important : redouté et décrié par les uns, attendu et applaudi par les autres. Que ce passage nous soit à tous profitable et améliore la qualité de notre vie.

Que les fêtes de NOËL et du NOUVEL AN, soient pour vous tous l'occasion d'oublier la grisaille quotidienne. Qu'elles soient pour vous le moment de resserrer la cellule familiale et d'agrandir le cercle amical.

Que 1999 soit pour vous tous une année riche. Riche sur le plan familial et professionnel, riche dans vos relations humaines et aussi, pourquoi pas, riche au niveau financier.

Que 1999 vous garde en bonne santé ou rétablisse celles et ceux qui ont eu quelque problème.

Que 1999 fasse de notre village un lieu de sérénité, d'épanouissement et de convivialité, où chacun trouve sa place et s'y sente bien.

A vous tous, habitantes et habitants d'Altwiller, je vous souhaite tout simplement :

Que 1999 soit une...

BONNE ANNEE !

GLÜCKLICHES NEUES JAHR !



Le Maire les Adjointes et les Conseillers municipaux vous souhaitent de joyeuses fêtes et une bonne année 1999



Vous êtes toutes et tous cordialement invités à la cérémonie de Présentation des Voeux au Maire le samedi 16 janvier 1999, à 20 heures au Foyer.

Plusieurs distinctions seront remises à cette occasion (lire en page intérieure).

Sommaire

Edito	p 1
Les voeux	p 1
Informations Communales	p 2
Société des Ouvriers Mineurs	p 4
U.S.L.A.	p 5
Etre pompier à Altwiller	p 6
Association Notre-Dame du Rosaire	p 6
A.S.C.A.	p 7
Infos pratiques	p 8

Informations communales

Etat-civil 1998

Naissances :

Flora HOERNER
Joana DERU
Marie BOUSCH
Vincent MAZZETTA
Jules MUTHS
Romain ALBERT
Thomas DIDIER
Laure SCHEIDT
Laetitia ZIMMERMANN
Syrine MECHLOUF

Mariages :

Renata SABBADINI et Roland SEIWERT
Valérie FRANCOIS et José DE MONTE
Antoinette GRUOSSO et Daniel DERU
Céline CLEMENT et Sébastien ALBERT
Lucienne WILDERMUTH et Jean-Paul BOURDEAUX
Tania SCHNEIDER et Christophe BISCHOFF (à 67-Harskirchen)
Cathy VESPA et Mickaël WAGNER (à 57-Stiring-Wendel)

Décès :

Anne BOUR née BOUSSER
Véronique LANGNER née BOCHL
Marie ALBERT née ROUGET
Jean KUHN
Denise RENNER née JORROT
Marie ROUGET née SPAETER
Joseph BROD
Marthe PICQ née DERU
Marie HEYMES née THIL
Marie-Jeanne CLAMME

Recensement complémentaire

Un recensement complémentaire de la population a été effectué en 1998 dans notre commune.

La population légale d'Altviller est désormais de 573 habitants. Population à laquelle il convient d'ajouter une population fictive (calculée à partir du nombre de maisons actuellement en construction) de 36 personnes.

Rappelons, pour mémoire, qu'au recensement I.N.S.E.E. de 1990, notre village comptait 506 âme:



Fête des anciens

En 1999, c'est de nouveau au tour de la Municipalité d'Altviller d'organiser le Banquet des Anciens de Lachambre et d'Altviller.

Il aura lieu au foyer d'Altviller le dimanche 28 février 1999, à midi. Dès à présent, réservez cette date.



Ligne EDF de 400 000 volts

EDF nous a fait part d'un projet de construction d'une ligne de 400.000 volts de Vigy à Marlenheim. Le Conseil municipal en a débattu, notamment en ce qui concerne la traversée de sa commune.

Conscients de la nécessité de créer cette ligne pour satisfaire les besoins futurs, les conseillers municipaux ne sont pas opposés à ce projet, ni à la traversée du territoire communal.

Néanmoins, ils souhaitent que la ligne s'intègre au mieux dans le paysage, qu'elle épargne au maximum les forêts communales, que les avis des riverains soient pris en considération, que leurs intérêts soient préservés et que leurs préjudices soient indemnisés au mieux.

Ils demandent, à l'unanimité, que le tracé de la future ligne soit éloigné le plus possible de l'agglomération et soit déporté au maximum vers l'ouest de son ban.

En effet, les règles d'urbanisme de la commune, en plein essor démographique, lui interdisent toute extension vers l'est, au-delà de

la RD22, l'obligeant de ce fait à se développer vers l'ouest. Une ligne électrique de 400.000 volts serait une nuisance, trop près du village et gênerait son expansion.

Ils insistent sur la nécessité de supprimer la ligne de 225.000 volts existante qui, aujourd'hui déjà, traverse l'agglomération, est proche des maisons d'habitation et hypothèque des terrains à bâtir. Ils demandent que tout ce qui est techniquement possible soit envisagé, profitant du chantier futur, pour que cette ligne soit démontée ou déplacée dans la traversée et aux abords de leur village, pour se confondre avec la nouvelle ligne.

Ils demandent à prendre rang, dès à présent, pour des travaux financés par le « Fond d'aménagement des réseaux » pour l'amélioration esthétique du réseau communal existant et éventuellement pour un projet du « Programme local pour l'environnement et l'emploi » dont les dossiers seront déposés en temps voulu.

Distinctions

Par décret du Premier Ministre en date du 22 avril 1998, Mme Suzanne HARDY a été nommée Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques.

Par arrêté préfectoral en date du 25 juin 1998, la Médaille d'Honneur des Sapeurs-Pompiers (Argent) a été décernée au Sous-lieutenant Pierre BOUR Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers.

Par arrêté en date du 30 septembre 1998, Madame le Préfet a attribué la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale (Argent).

à Mme Suzanne HARDY, secrétaire de mairie,
M. Fernand BOUR, ouvrier communal,
M. Adolphe BOUSSER, conseiller municipal,
M. Norbert Guy GERARD, conseiller municipal,
M. Bernard GUERBER, conseiller municipal,
M. Jean-Luc HENRION, adjoint au maire.

Toutes nos félicitations aux récipiendaires.



Départementalisation des Sapeurs-Pompiers

La restructuration des Services d'Incendie voulue par la loi du 3 mai 1996 est entrée dans sa phase active.

Dans ce nouveau contexte le Service Départemental d'Incendie et de Secours (S.D.I.S.) dépendra du Préfet et d'un Conseil d'Administration qui sera composé de représentants du département, des communes et des établissements publics de coopération intercommunale.

Le Conseil municipal d'Altviller a, dans sa réunion du 27 novembre 1998, adhéré à cette départementalisation et à la création d'un Corps départemental.

Le Centre de Première Intervention (C.P.I.) d'Altviller dépendra directement du Centre de Secours de Saint-Avold. Les responsabilités confiées aux personnels des C.P.I seront

fonction de leur grade, de leurs compétences et de leur cursus de formation.

Le S.D.I.S. prendra en charge les frais de fonctionnement des C.P.I. et l'entretien des matériels existants. Les matériels nouveaux seront achetés et entretenus par le Service départemental.

L'ensemble des personnels portera l'insigne du Corps départemental.

Les personnels et moyens du Corps départemental continueront de travailler sous la responsabilité et l'autorité des Maires des communes sièges de sinistres.

P.S. : D'après le Républicain Lorrain du 4 décembre 1998, le S.D.I.S. aurait décidé de reporter d'un an la départementalisation de sa gestion.

LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS

Société des ouvriers mineurs

L'année s'achève. La saison de quilles aussi. Le jeu près du foyer a pris ses quartiers d'hiver.

Les membres de la Société ont célébré Sainte-Barbe, leur patronne. Une messe a été célébrée et une gerbe a été déposée. On s'est retrouvé au foyer pour le traditionnel banquet. Il y avait peut-être moins de monde que d'habitude cette année (47 personnes, mineurs et pompiers confondus), mais la cuisine fut bonne et l'ambiance chaleureuse et conviviale.

Notre assemblée générale aura lieu le samedi 9 janvier 1999, à 20 heures dans la salle de réunions du Presbytère.

A l'ordre du jour : Bilan moral - bilan financier - projets pour la nouvelle année - renouvellement du comité.

Un appel est lancé aux jeunes. Si notre association ne veut pas mourir en même temps que les H.B.L. il faudrait que de nouveaux membres issus d'autres professions viennent grossir nos rangs.

Union sportive Lachambre Altviller

Bon Démarage des jeunes de L'U.S.L.A.

Cet automne, les débutants ont joué sur 5 plateaux de la région. Ils ont disputé 20 matches : ils ont remporté 9 victoires, réalisé 4 nuls et perdu 6 matches (30 buts marqués, 8 buts encaissés). Bravo aux jeunes bien encadrés par leur entraîneur Laurent JACOB et le délégué Sylvain GASPARD.

Poussins et benjamins ont bien débuté dans leur championnat, entraînés par Michel PACINI pour les benjamins et Didier SCHWARTZ pour les poussins, entraîneurs satisfaits de leurs équipes.

Pour les moins de 15 ans, l'apprentissage est difficile en football à 11. Mais ils seront certainement capables de mieux faire en salle et lors du Critérium de Printemps. Leurs entraîneurs Christophe WEYRATH et Frédéric MULLER sont toutefois satisfaits d'eux.

Encadrés par quelques responsables du club, 29 jeunes de l'U.S.L.A. se sont déplacés au stade Saint-Symphorien à Metz le samedi 7 novembre 1998, pour assister à la rencontre Metz- Lyon (3-2), répondant ainsi à l'invitation du Conseil général de la Moselle.

Le 14 novembre, une centaine de sympathisants de l'U.S.L.A. se sont retrouvés au foyer d'Altviller pour un repas dansant. Au cours de cette soirée, un représentant du District de Forbach a remis à M. André CLAMME une médaille, remerciant ce dernier pour les services rendus au club tout au long de sa carrière, comme joueur et comme président de l'U.S.L.A.

Pour la nouvelle saison 1999/2000, une équipe supplémentaire viendra renforcer les rangs du club, qui se composera de la manière suivante :

- de 15 ans,
- de 13 ans,
- de 11 ans (benjamins),
- de 10 ans (poussins),
- débutants,
- Equipe A,
- Equipe B.

Tous les jeunes désirant renforcer le club, peuvent se faire connaître tous les mercredis à 14 h 30 au stade ou téléphoner chez le président, M. Raymond MARCK au 03.87.92.39.26.



Etre pompier à Altviller

Exercice à l'école d'Altviller

Les sapeurs pompiers ont été alerté pour fumée suspecte à l'école du village. Le corps local s'est rendu sur les lieux et a procédé à l'évacuation des salles de classe. Les enfants très courageux et disciplinés n'ont pas été pris de panique et sont sortis malgré le temps maussade et pluvieux en chaussons!!!

En fin d'exercice, les enfants ont bavardé avec les pompiers et ont posé diverses questions. Les plus grands d'entre eux ont pu avec grande satisfaction porter la lance à incendie.

Lors de la célébration de la Sainte-Barbe, les pompiers ont appris que suite à une délibération du Conseil d'Administration, la fameuse départementalisation a été repoussée ultérieurement.

L'ensemble du corps des Sapeurs Pompiers d'Altviller, vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.



Association Notre-Dame du Rosaire

Lors d'un pèlerinage à la Salette en septembre 95, nous avons fait la connaissance d'un jeune prêtre Malgache, Père Jeannot missionnaire de la Salette. Ce prêtre est également directeur de l'école apostolique de Antsirabe à Madagascar. Suite à cette rencontre, nous avons eu la joie de l'accueillir dans notre paroisse en octobre 1995. Il célébra la messe du dimanche des Missions à Holbach et il logea quelques jours dans notre paroisse. Nous avons mis en oeuvre d'un commun accord avec lui des parrainages d'enfants Malgache. Son but était de créer des relations entre des familles pauvres, aux mains vides, et des familles généreuses qui veulent les aider.

Nous le félicitons car après 3 ans de combat, la Fondation "Enfant de Lumière" est née.





Activités

- Peinture le lundi à 20 h 00
- Tennis pendant toute l'année
- Mercredi récréatif à 14 h 00
- Gymnastique le mercredi à 20 h 00
- Le club des aînés le jeudi à 14 h 00
- Art floral 1 fois par mois le jeudi à 20 h 00

Mercredi récréatif

Depuis octobre, Patricia, Eliane, Céline et Stéphanie accueillent tous les mercredis, une trentaine d'enfants âgés de 5 à 11 ans au foyer. Ils sont ravis et contents de se retrouver le mercredi. Divers bricolages leur sont proposés, découpage, collage, plâtre, pâte à sel, pyrogravure, jeux etc... Nous terminons par un goûter, qui est fort apprécié par les enfants. Surtout quand il y a un anniversaire, les mamans qui sont de très bonnes pâtissières, nous apportent des gâteaux, quel régal !!! et nous les remercions vivement.

Par ailleurs, les responsables de Récréatif tiennent à remercier toutes les personnes, qui, jusqu'à ce jour, nous ont apporté une aide considérable pendant ces deux heures. Dommage, qu'il n'y ai pas plus de personnes à pouvoir nous épauler.

Avec les enfants du « Mercredi Récréatif » nous vous donnons rendez-vous le Mercredi 6 janvier (sauf intempéries) pour la traditionnelle Tournée des Rois Mages. Un accueil chaleureux leur est toujours réservé.

Pas encore Noël, mais nous préparons déjà Carnaval 99 !!

Les comités des associations préparent leurs différentes manifestations plusieurs mois avant la date fatidique. Ainsi à quelques jours de Noël notre comité pense déjà aux festivités de Carnaval. Après le franc succès de la fête du village, nous vous préparons un Carnaval tout aussi séduisant

.On ne peut pas envisager ce week-end sans un monumental bal masqué !! Nous vous invitons

donc tous à réserver le samedi 6 mars 1999 pour venir danser jusqu'à l'aube. Le

foyer sera décoré à la façon Bavaroise pour retrouver l'ambiance des

célèbres bals de Carnaval allemand. Un concours de

masque sera bien entendu organisé, ainsi les plus

beaux, et les plus originaux seront largement récompensés. Alors soyez

inventifs et tous à vos déguisements...



I n f o s p r a t i q u e s . . .

Les permanences en Mairie

Lundi : 14 h 00 à 15 h 00 / 19 h 00 à 20 h 00

Mercredi : 19 h 00 à 20 h 00

Vendredi : 14 h 00 à 15 h 00

Heures d'ouverture des services du Cadastre à Forbach

Du lundi au vendredi : de 8 h 15 à 11 h 45 et de 13 h 15 à 16 h 15

Service des cartes grises

Sous -préfecture de Forbach

Du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 15 à 15 h 30

Quelques permanences à la Mairie de Saint-Avold

Sécurité sociale

Le mardi et le vendredi de 8 h 00 à 11 h 30

Caisse d'allocation Familiale

Tous les mercredis de 9 h 00 à 11 h 30

Conciliateur

1er et 3ème lundi du mois de 9 h 00 à 12 h 00

Assistance sociale

Tous les vendredis de 9 h 00 à 11 h 00

Quelques n° de téléphone utiles et urgents

Mairie tél. / Fax : 03 87 92 06 54

Pompiers : 18

Gendarmerie : 03 87 92 10 17

Syndicat des eaux : Service adm. 03 87 92 69 73

E.D.F : Service dépannage 03 87 95 47 45

Presbytère : Foyer Notre Dame : 03 87 92 12 92 (Père Barbier)

Ordures ménagères

Ramassage hebdomadaire : Tous les mercredis

Ramassage des objets encombrants : Tous les 2ème mercredi du mois

"Altwiller" est un bulletin municipal gratuit édité par la mairie à 200 exemplaires

Directeur de rédaction : François Hardy

Rédacteur des articles municipaux : François Hardy et Jean-Luc Henrion

Les articles déposés par les associations n'engagent qu'elles.